

Distr. générale
19 septembre 2008
Français
Original: anglais

Conférence générale**Treizième session**

7-11 décembre 2009

**Rapport du Conseil du développement industriel sur les
travaux de sa trente-quatrième session****Additif****Reprise de la trente-quatrième session, le 2 septembre 2008**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1	2
I. Questions d'organisation et de procédure	2-10	2
II. Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale (point 11)	11-12	3
III. Adoption du rapport (point 14)	13	4
IV. Clôture de la session	14	4
Annexe		
Documents présentés au Conseil à la reprise de sa trente-quatrième session, le 2 septembre 2008		5

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leurs propres exemplaires aux réunions.

V.08-56825 (F) 240908 250908



Introduction

1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de la reprise de sa trente-quatrième session est présenté à la Conférence générale conformément aux dispositions de l'Article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Les comptes rendus analytiques du Conseil (IDB.34/SR.7 et 8), où les délibérations sont consignées en détail, font partie intégrante du présent rapport.

I. Questions d'organisation et de procédure

2. La reprise de la trente-quatrième session du Conseil s'est tenue au Siège de l'ONUDI, au Centre international de Vienne, le 2 septembre 2008 (deux séances plénières – voir IDB.34/SR.7 et 8).

3. Le Président de la trente-quatrième session du Conseil, M. H. Bazoberry Otero (Bolivie) a présidé la reprise de la session.

Participation

4. Sur les 53 Membres que compte le Conseil, les 52 suivants étaient représentés à la session: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Belgique, Bolivie, Burkina Faso, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Kenya, Luxembourg, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Pakistan, Paraguay, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie et Uruguay.

5. Les 36 États Membres ci-après de l'ONUDI ont aussi participé à la session: Albanie, Argentine, Azerbaïdjan, Belize, Bulgarie, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chypre, El Salvador, Émirats arabes unis, Gambie, Indonésie, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Lesotho, Liban, Lituanie, Malaisie, Mongolie, Monténégro, Namibie, Nicaragua, Oman, Panama, Pays-Bas, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du), Yémen et Zimbabwe.

6. Le Saint-Siège a participé à la session en qualité d'observateur.

7. L'Ordre souverain et militaire de Malte a participé à la session en qualité d'observateur.

8. Les institutions spécialisées et organismes apparentés des Nations Unies ci-après étaient représentés: Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE).

9. Les autres organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: la Commission européenne et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

10. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: Association des anciens experts des Nations Unies en industrie et développement, Institut supérieur de gestion (ISG) et Soroptimist International.

II. Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale (point 11)

11. Le Conseil a repris sa trente-quatrième session pour poursuivre l'examen du point 11 de l'ordre du jour: Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale.

12. Le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la date et le lieu de la treizième session de la Conférence générale (IDB.34/9 et Add.1). Le débat sur ce point est reflété dans les comptes rendus publiés sous les cotes IDB.34/SR.7, par. 4 à 25 et IDB.34/SR.8, par. 2 à 6. Le Conseil a examiné un projet de décision soumis par le Président (IDB.34/L.10) et adopté la décision IDB.34/Dec.9 ci-dessous.

IDB.34/Dec.9 Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale

Le Conseil du développement industriel:

a) A rappelé l'article 4 du règlement intérieur de la Conférence générale qui stipule que la Conférence tient ses sessions ordinaires au Siège de l'Organisation, à moins que la Conférence n'en décide autrement;

b) A rappelé également l'article 8 du règlement intérieur de la Conférence générale, qui dispose que les dépenses supplémentaires effectives résultant directement ou indirectement du fait qu'une session se tient ailleurs qu'au Siège de l'Organisation sont prises en charge par le gouvernement hôte;

c) A pris note du rapport du Directeur général contenu dans le document IDB.34/9/Add.1;

d) A décidé d'accepter l'offre aimable du Gouvernement nigérian d'accueillir la treizième session de la Conférence générale de l'ONUDI à l'hôtel Transcorp Hilton d'Abuja (Nigéria), du 7 au 11 décembre 2009;

e) A prié le Directeur général de négocier et de conclure un accord de conférence approprié avec le Gouvernement fédéral du Nigéria, le 1^{er} décembre 2008 au plus tard;

f) A également prié le Directeur général de faire rapport aux États Membres, à la trente-cinquième session du Conseil, sur les progrès accomplis sur ce point.

*8^e séance plénière
2 septembre 2008*

III. Adoption du rapport (point 14)

13. Au titre du point 14, le Conseil a examiné le projet de rapport (IDB.34/L.9) et l'a adopté dans son ensemble, étant entendu que le Rapporteur serait chargé d'en établir la version définitive (voir compte rendu analytique IDB.34/SR.8, par. 7 à 9).

IV. Clôture de la session

14. Le 2 septembre 2008, à 16 h 32, le Conseil a clos sa trente-quatrième session (voir IDB.34/SR.8, par. 11).

Annexe**Documents présentés au Conseil à la reprise de sa
trente-quatrième session, le 2 septembre 2008**

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.34/9	11	Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale. Rapport du Directeur général
IDB.34/9/Add.1	11	Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale. Rapport du Directeur général
Documents de séance		
IDB.34/CRP.6	-	Liste des documents
IDB.34/CRP.7	-	Liste des participants
